LE COURRIER DE L'OUEST

Nous vous invitons à venir voir nos complets et nos pardessus de printemps.
Notre pardessus spécial de $12. est une occasion.
S. F. MAYER
123 Ave Jasper.

VOL. II — EDMONTON, ALBERTA, JEUDI, 2 MAI 1907 — No. 30

A Travers le Monde

L'ATTITUDE DU CANADA

Londres, 23 avril.—Si, comme on s'y attend generalement, la Coference Coloniale prend fin le 4 mai Sir Wilfrid a pris des arrangements pour se diriger de Londres a Paris vers le 6 ou 7 mai. De cet endroit, il se rendra en Italie ou M. Fielding le rencontrera peu apres.

La position des ministres Canadiens, telle qu'ils sont prepares a la soumettre aux ministres Anglais, est d'apres des informations de source autorisee, la suivante : "Le Canada a pratiquement atteint la limite des avances a la Mere-Patrie, c'est maintenant au tour de la Mere-Patrie de faire des concessions reciproques, quoique le Canada ne les demande pas. Si cette reciprocite n'est pas accordee, le Canada ne saurait etre blame de faire des arrangements commerciaux ailleurs. En aucune facon cependent ces arrangements n'affecteront le sentiment imperial du Canada, mais l'Angleterre regrettera peut-etre d'avoir manque cette opportunite. En somme, la position est celle-ci: "Vous etes mon ami et j'ai a transiger avec vous des affaires qui peuvent vous raporter des benefices ; vous netes pas d'accond avec moi, et je vais ailleurs trouver quelqu'un qui la sera. Ce desaccord n'affectera pas cependant nos relations d'amitie.

LA DEFENSE MILITAIRE

Londres, 23 avril.—Le texte de la resolution concernant la defense militaire discutee samedi, montre que la Conference approuve les principes generaux enonces par le secretarire d'Etat pour la guerre, reconnait le besoin de developper pour le service de l'empire un personnel choisi parmi les forces de l'empire, comme d'un tout.

Ce personnel etudira les differentes branches de la science militaire, preparera des plans generaux de defense sur un principle commun sans la moindre intervention dans les questions de commendement.

A la reunion de ce jour, on s'accorda sur les termes de la resolution. Elle ne comporte aucune contribution en argent, mais elle decide la creation d'un bureau central dans lequel les colonies pourront etre representees, si elles le desirent.

Sir Frederick Borden informe la Presse Canadienne Associee qu'il n'y a rien de fonde dans l'affirmation faite par le "Daily Express" et le "Strand," de la creation d'une armee imperiale, le Canada devant maintenir 45,000 et les autres colonies proportionnellement. La resolution decidant la creation d'un bureau central militaire ne signifie pratiquement que le maintien de l'etat de choses actuel.

Sir Wilfrid Laurier interroge par la Presse Canadienne Associee, a dit:

"Y' etais contre un conseil imperial. J'etais oppose a cela, parce que je ne desirai pas qu'ici fussent passees des resolutions pouvant causer du trouble au Canada, car, vous le savez, ajoutet-il, avec un sourire, nous avons labas des brandons de discorde, M. Bourassa et d'autres.

"Je voulais un Comite civique imperial sous le controle du Bureau Colonial, afin qu'une difficulte surgissant, nous ayons affaire a un ministere responsable. Je fils remarquer que nous avons eucs au Canada, lors de la guerre dans l'Afrique du Sud, des difficultes qui furent finalement vaincues. En Nouvelle Zelande et en Australie, ou il n'y a qu'une nationlite, les choses se passent avec moins de froissement.

A la remarque que la Conference n'aurait d'autre resultat que de faire se connaitre entre eux les representants des differentes parties de l'empire, sir Wilfrid repliqua que le fait que le general Botha et le Dr. Jameson, deux adversaires d'hier, etaient membres de la Conference, favorisera grandement l'etablissement d'une confederation dans l'Afrique du Sud.

Le "Temps" de Paris, publie une entrevue avec sic Wilfrid, expriment sa satisfaction des premieres reunions de la Conference et son desir de voir s'etablir un tariff preferentiel reciproque entre le Canada et le Royaume-Uni. En ce qui regarde le secretariat de la Conference Imperiale, le premiee ministre dit : "Qu'y dit que ce corps, s'il est constitute en dehors du controle du gouvernement, ne nous causera pas une foule d'embarras. Pourquoi creer un Etat dans l'Etat.

Le duc et la duchesse de Sutherland ont recu hier les Premiers a la "Stafford House," Lord Strathcona, Sir Wilfrid et Lady Laurier etaient presents.

Sir Robert Bond, premier ministre de Terreneuve, a eu sa premiere entrevue hier avec le secretaire Grey. Les pecheries de Terreneuve et les negociations avec les Etats-Unis sur le surjet ont fait l'objet de la discussion.

COMMENTAIRES FRANCAIS

Paris, 24 avril.—On se demande a qui pensait le president Roosevelt quand il ecrivait que les nations civilisees representees a la conference de la paix, a New York, ne devaient pas par un desarmement premature se livrer a la merci de celles moins civilisees qui vivent sous le despotisme militaire ? Il y a de nombreuses personnes, en France, qui voudraient qu'on le leur apprene, elles sont toutes disposees a croire que les allusions du president s'adressaient a l'Allemagne.

Chacun admet volontiers qu'il l'a fait sans intention hostile, mais les passages equivoques de sa lettre sont soulignees par les gens habitues a voir des insinuations officieuses dans les discours prononces par les personnages politiques en vue.

Le president de la republique americaine n'a-t-il pas fait suivre sa premiere phrase d'une autre moins significative quand il declarait pour une nation pacifique de se priver des moyens de resister aux aggressions de peuples belliqueux ?

Quoi qu'il en soit, il y a des personnes qui affiment que les allusions du president Roosevelt n'ont pas plu a Berlin, malgre le fait que les membres de la conference a qui cette lettre etait adressee aient acclame les paroles concillianeees prononcees par Mr. Andrew Carnegie pour adoucir les blessure faites a l'orgeuil teutonique.

M. Carnegie n'est pas le premier qui ait dit que l'Empereur d'Allemagne etait le maitre de la paix du monde. Le 12 avril, le "Siecle" disait que ci. Guillaume II desirait reellement le maintien de la paix, il n'avait vu'un mot a dire uo un geste a faire a la conference de New York. Ce meme journal dit: "Chacun sait que l'ambition du monarque allemand est de jouer un grand role dans l'histoire. C'est un esprit trop fin pour croire que la grandeur d'un souverain necescite des conquetes militaires. Dans diverses circonstances, il a fait montre de tendances pacifiques. Il n'a plus maintenant qu'a reellement desirer la paix, pour s'assurer la gratitude de tous les peuples et la plus enviable de gloires devant la posterite.

L'ARSENAL DE TOULON EN FEU

Toulon, France, 23.—Un incendie s'est declare a l'arsenal peu apres nuit et a pris des proportions alarmantes. Des residences situees a quelques distance de la dommages se chiffrent dans les millions de francs.

Le mur d'un des magasins de munitions est tombe, tuant deux hommes et en blessent dix.

Des detachements considerables de militaires et de matelots ont cambattu l'incendie durant la nuit, mais tous leur efforts furent vains. La batisse, ou la commission d'enquete sur l'explosion du vaisseau du guerre a siegee, est en flammes.

LA FRANCE AU MAROC

Paris, 24 avril.—La reponse du sultan aux reclamations francaises relatives au meurtre du docteur Mauchamp est arrivee aujourd'hui ici. Cette reponse est longue et confuse et on pretend que, toute en ne donnant pas satisfaction a toutes les demandes de la France, elle indique un desir de negocier.

Le consul de France a Mazezan est parti pour Marrakech, ou il va assister a l'execution des assassins du docteur Mauchamp.

On mande le Londres que le correspondant de la "Pall Mall Gazette" a Tanger dit que deux navires de geurre francais sont en ce moment a Mogador pour appuyer la mission consul Courri a Marrakeck. Le moindre incident se produissant sur le passage de celui-ci ne pourrait qu'augmenter la friction entre la France et le gouvernement marocain. Les sentiments anti-etrangers des puissantes tribus des environs inspirent des inquietudes.

NOTRE COMMERCE AUGMENTE

Ottawa.—Les rapports indiquant le chiffre des affaires au Canada pour le mois de mars dernier et pour la période fiscale de neuf mois se terminant avec mars, montrent une augmentation splendide et continue. Pour les neuf mois qui composent l'année fiscale, l'augmentation totale du commerce a été de $55,018,726 ou près de 15 p.c. de plus sur la période correspondante de 1905-06. Les importations ont augmenté de $47,506,476 et les exportations de $7,502,260

Le chiffre total du commerce pour les neuf mois est de $441,815,616.

Pour le mois de mars seulement, l'augmentation bat le record ; elle est de $12,817,658.

Durant les neuf mois en question, nous avons importé pour $249,717,413 et exporté pour $192,087,233.

Dans le cours de mars dernier, les importations se sont élevées à $36,842-076 et les exportations à $15,304,236. Le commerce total a été d'un tiers plus grand que le commerce total de mars 1906.

Les droits perçus durant les neuf mois ont été de $40,196,085. une augmentation de $6,338,287 sur la période correspondante de l'année dernière.

Pour les Cultivateurs

Quelque chose de nouveau dans —l'Inspection des graines de semences.—

Le ministère de l'Agriculture de l'Alberta fait un nouveau pas dans le controle des semences.

Croyant qu'il est possible de faire autre chose pour combattre les graines nuisibles, que d'ordonner la destruction, en été, des récoltes qui sont infestées par elles, le ministère a envoyé en campagne tous les inspecteurs de grains de la Province, pour qu'ils voient ce qui pourrait être fait pour persuader aux fermiers d'adopter des méthodes de culture qui tendront à obtenir la germination des graines nuisibles et la destruction des jeunes plantes, avant que les récoltes ne poussent.

Dans ce but, l'été passé, les inspecteurs locaux commencèrent leurs travaux, leur attention se portant plus spécialement sur les champs particulièrement infestés.

Procédant ainsi, ils ont été en état dès ce printemps de discuter la situation avec les propriétaires de ces champs et ils ont aissi dressé la circulaire ci-dessous comme mémorandum destiné à guider les cultivateurs.

Cette circulaire contient des suggestion qui seront d'un grand secours à tous les fermiers dont les terres sont infestées de graines nuisibles.

Methodes de culture preconisees dans les —terres infestees de graines nuisibles—

Il est toujours préférable de brûler le chaume, au printemps si cela est possible. Cette opération détruit une grande quantité de mauvaises graines. En outre la terre est en meilleure conditions pour effectuer son travail lorsqu'elle n'est pas encombrée par le chaume.

Disquer et herser au printemps aussitôt que possible. Ces opérations recouvrent les mauvaises graises et en favorisent la germination.

Lorsques les mauvaises herbes ont germé, la terre doit être disquée et hersée à nouveau pour détruire ces herbes et favoriser une nouvelle pousée.

Vers le commencement de juin, la terre doit être labourée et roulée si c'est possible, si non, elle doit être hersée chaque jour au fur et à mesure qu'elle est labourée. On sème alors de l'orge sans barbe. Dans l'Alberta-Nord l'orge doit être semé dans la première moitié de juin.

Quand l'orge est à peu près haut de six pouces, il y a avantage à le herser. Cette opération détruira toutes les mauvaises herbes qui auraient résisté et aidera considérablement la croissance de la récolte.

Si malgré tout, il y a encore une quantité de mauvaises herbes dans la récolte quand elle approche de la maturité, il est nécessaire sous peine de rendre inutile les travaux exécutés, de couper cette récolte avant la maturité des graines nuisibles et de s'en servir comme fourrage. (green feed).

Généralement, la culture de l'orge tuera toute mauvaise herbe.

Dans les endroits où l'on cultive le blé d'automne, cette méthode de disquer et herser à de fréquentes reprises durant l'été, sera continuée jusqu'au moment de labourer pour ensemenser le blé.

NOTE.—Il est particulièrement important de disquer et herser aussitôt que possible au printemps et aussi de herser lorsque la récolte a atteint une hauteur de six pouces.

DEUX BONNES VACHES

$55.00 de profit par vache.

Ottawa, 18 janvier 1907.

J'ai reçu récemment de M. Antonio Ashby, Marieville Québec, le rapport du rendement de ses deux jeunes vaches Holstein pour l'année écoulée. Ce rapport est vérifié par MM. Frédéris Boulé, Dussault et Daignault, maitres de la fabrique de fromage de cette petite ville. Les deux bêtes en question ont donné, durant leur période de lactation, un total de 19,238 livres de lait, soit 9,619 livres respectivement. La vente de ce montant total de lait a rapporté à l'heureux propriétaire de ces deux excellentes vaches, la jolie somme de $206.48, laissant " au moins " un profit net de $55.00 par vache. Ceci démontre donc, M. le Rédacteur, que si les cultivateurs avaient dans leurs troupeaux quelques sujets dont les prousses approcheraient celles dont se montrent capables les deux bêtes de M. Ashby, ils ne lanceraient plus le cri si souvent répété : " L'industrie laitière ne paie point." Et pourtant rien n'empêche le premier cultivateur venu de travailler à l'amélioration de son troupeau et de se réveiller de sa torpeur routinière. Il leur est des plus facile de se renseigner sur les meilleures méthodes à suivre pour changer les pertes qu'ils subissent, en profits aisément réalisables.

Espérons que l'exemple ci-dessus aura pour effet d'exciter la légitime ambition des producterus de lait qui ne sont pas fiers, et avec raison, de leurs vaches.

G. H. Grisdale, Agriculteur,
Ferme Expérimentale, Ottawa.

En se chargeant d'analyser gratuitement les grains et graines de semence pour les cultivateurs et les marchands, le Département fédéral de l'Agriculture (Branche du Commissaire des semences à Calgary) a pour but de leur donner aussi simplement que possible un rapport sommaire de la qualité de ces graines au point de vue 1o de la pureté (présence de graines inutiles ou nuisibles) ; 2o du pourcentage de graines germables.

UN MYSTERE DE PARADIS

A PAUL

Il commença à aimer les saltimbanques dès qu'il ne les sentit plus.

Rosette comprit autre chose : elle comprit que la science du trapèze et la danse sur la corde raide ne constituent pas une éducation complète. Ce fut elle-même qui demanda à apprendre. Et il faudrait de longues pages, mon filleul, pour te dire les allégresses de sa mère en suivant ses progrès, qui furent brillants et rapides, parce qu'elle avait l'intelligence aussi solide que le coeur.

Il y eut une grande fête, la première communion, qui emplit la maison d'allégresse. M. Sicard, le haut employé du château, se vantait volontiers de n'être pas " un cagot," mais ce jour-là, on le vit à la paroisse pleurer toutes les larmes de son corps.

Quant au ménage saltimbanque il avait reconquis sa liberté. Ils s'en allaient tous deux, Coulon fils et Lodoïska, pendant des semaines entières, on ne savait où, mais ils revenaient toujours comme des brebis égarées au bercail. Ils avaient demande d'eux-mêmes des lits dans l'écurie. Rosette était enchantée quand elle les voyait; son père et sa mère aussi. car M. Sicard avait fini par s'intéresser à cette bizarre existance et il les appelait: ma ménagerie. De bonne amitié, s'entend, et les choses n'en étaient pas plus mal arrangées ainsi, car les époux Coulon confondaient maintenant Rosette, Mme et même M. Sicard dans un même et chaleureux dévouement. Si, par hasard, l'occasion se présentait de rendre un petit service aux maitres, ils rivalisaient de zèle. On voyait alors Coulon fils hâter son pas d'hippopotame et Lodoïska glisser comme une flèche avec son madras, qui coiffait toujours des cheveux hérissés et sa robe d'indienne, collée comme un linge à la maigreur de jambes

Ils ne s'en cachaient pas, quand ils avaient bu la consolation chez le liquoriste, tous deux se seraieut fait hacher pour monsieur et madame. monsieur était généreux depuis qu'ils ne mangeaient plus à table, madame avait toujours quelque chose à table, madame avait toujours quelque chose à donner, Rosette les comblait de présents : ils auraient pu, envérité, mettre à la caisse d'épargne.

Mais la caisse d'épargne est pour les bourgeois non pour les artistes ; jamais les grands aïeux, jamais les Coulon, jamais les Baju n'avaient connu cette institution. La grosse-caisse méprise la caisse d'épargne,

Fallait-il que la foudre éclatât soudain au milieu de prospérités ! Les Sicard étaient à Neulliy, où le roi les logeait. Un matin, en 1848, à la fin de l'hiver, ils entendirent un bruit sinistre qui venait de Paris. M. Sicard, qui était alors un gros bonhomme un lourd fut longtemps à deviner que ce bruit était la voix du canon.

Pourquoi le canon ? n'intorrogez jamais les révolutions ni la grêle. Cela tombe par les mauvais temps

La révolution de février jettait en bas du trône celui que la révolution de juillet y avait assis; les barricades se retournaient contre le roi des barricades ; le peuple de Paris con[illegible] à sa manière et en dernier ressort ce vieillard aimable et doux qui avait gouverné une nation comme on gèse une commandite, essayant humblement de faire oublier aux bourgeois uu'il était le petit-fils de saint Louis

Pendant les trois jours de la lutte, Coulon fils et Lodoïska ne parurent point. Ils étaient occupés là-bas, dans le quartier du Temple, à dresser des barricades.

Veux-tu savoir pourquoi ils dressaient des barricades, petit Paul ?

Je n'en sais rien et je crois qu'ils étaient dans le même cas que moi.

Il y a des instants où le ménage Coulon éprouve un pressant besoin de changer la forme du gouvernement. Cela se produit surtout quand il a du pain sur la planche.

Le quatrième jour une bande dé forcenés vint à Neuilly. Ce n'était pas le peuple. On ne peut jamais dire d'où sortent ces gens-là, que les révolutions font surgir comme les batailles appellent l'impur troupeau des chacals. Le château fut détruit, pillé. incendié ; les Sicard perdirent en un instant tout ce qu'ils avaient au monde et M. Sicard mourut le soir même, frappé d'une attaque d'apoplexie.

Je dis que les Sicard perdirent tout ce qu'ils avaient au monde. Ils ne possédaient point d'immeubles en effet : leur fortune entière était placée chez ce banquier célèbre dont dont la révolution de février détermina la chute et dont la chute ruina tant de familles. Le lendemain de la mort de son mari, Mme Sicard était sans abri, sans ressources et n'avait pas de quoi payer son deuil.

On congédia tous les domestiques, on loua une chambrette dans le village de Neuilly.

La mère et la fille étaient seules avec le yauvre vieux Grison qui se mourait d'âge.

Naguère la maison était pleine d'hôtes, car M. Sicard avait une place qui lui permettait de rendre service à ses amis : ceux qui sont ainsi ont toujours de nombreux amis. Maintenant, c'était la solitude complète et morne.

Les amis s'en vont avec le bonheur.

Pendant les premiers huit jours, Rosette n'eut pas à ouvrir une seule fois la porte de la pauvre chambre.

Cela ne l'étonnait point, ou plutôt elle ne faisait point attention à cela, car la santé de sa mère malade reclamait tous ses soins ; mais en comblant sa mère de caresses angéliques, elle ne pouvait s'empêcher de songer parfois aux Coulon.

Elle comprenait la désertion générale ; le peu qu'elle avait vu du monde lui avait déjà ouvert suffisamment les idées à cet égard.

Mais les Coulons ! ce pauvre extravagant ménage ! Quel prétexte avaient-ils pour manquer de cœur comme les gens avisés ? Coulon fils qui voulait se faire tuer pour madame Lodoïska qui disait....ah ! que ne disait-elle pas :

=Ces pauvres Coulon, murmura un jour la malade avec une certaine amertume, ont bien pensé que nous n'avions plus rien à leur donner.

Ce reproche, modéré dans sa forme, perça l'âme de Rosette. Elle n'en admettait que trop la justesse. Au fond, comme elle était toujours du parti des Coulon, elle se cacha pour pleurer.

—Bonne mère ! dit-elle après un silence, nous ne serons pas si pauvres que vous croyez. J'ai mon ancien état...

Mme Sicard, toute faible qu'elle était, se leva sur son séant :

—Si tu m'aimes, Rosette, répliqua-t-elle avec énergie, n'aie jamais cette pensée, surtout ne l'exprime jamais devant moi. Je préfère la mort elle-même...

Elle fut interrompue par le bruit de la porte, qui s'ouvrit sans qu'on eût frappé.

Rosette était déjà dans les bras de papa et de maman Coulon.

—Pour quant à ça, dit le porte-voix en prenant une de ses plus belles poses plastiques, ceux ou celles qui disent que nous n'étions pas dans le cas de revenir font du tort au sentiment. On a été pas mal à la musique, c'est vrai, toto, Carabo, ni vu ni connu, j't'embrouille ? Mais on a travaillé aussi et on est pas capable d'oublier les maitres dont on porte le deuil du défunt, dans le cœur et sur la peau !

Ils étaient tous les deux en grend noir.

Mme Coulon ajouta en dépliant un mouchoir, dont la description serait malséante :

—Je n'ai jamais tant pleuré depuis Baju !

—Il y a donc, reprit Coulon, que nous avions l'inadvertance d'écouter derrière la porte, au moment où madame parlait de nous...

—Pardon excuse de l'hardiesse ! intercala Lodoïska.

—Comment de juste ! Et j'opine que madame a mis le doigt dessus en prohibant l'ancien état pour la demoiselle. Ni, ni, c'est fini ! N'empêche que, si j'avais vu, je n'aurais pas fait la révolution ! C'est bête. Cause, Lodoïska, tu l'as mieux pendue que moi, j'entends la langue.

Lodoïska prit une pose à son tour, et dit :

- Rien dans les mains, rien dans les poches. C'était Baju qui devidait un bavardage ! Ça ne fait rien. L'enfant ne peut pas redanser sur la corde ; n'y a plus de man'selle Coulon. Pas besoin de se fâcher : on ne paye qu'en sortant, si un chacun se trouvera satisfait. Quoi donc ! nous en avez-vous fourré assez de bienfaits quand vous en aviez de trop ! Coulon avait mis dans un bas, sans me le dire, et moi, en cachette, j'avais mis dans un trou. Par quoi nous avions six cents francs. Alors, Coulon a dit : " Portons la chose à madame. " Moi, j'ai dit : Non..."

-Comment ! non ! interrompit Rosette, déjà indignée.

—J'ai dit non, répéta Lodoïska dont le pauvre laid visage souriait. J'ai ajouté : " C'est pas assez. Partez, muscade ! Montanciel veut se retirer ; il a gagné de quoi ; achetons sa baraque. L'argent rapporte au lieu de se manger. Madame aura un petit logement par là bas ; Coulon lui fera ses courses et moi son ménage." Coulon lui n'a pas l'esprit de mon premier Baju, mais il est bon enfant. Il a dit : " A la musique ! " J'ai reparti : " Plus de musique ! ça coûte ! " Et nous avons été parler comme ça avec Montauciel. L'argent est rare : il a sauté sur le magot comme un dévorant. C'est à nous la baraque pour cinq cents francs. Avec le reste, nous avons loué la chambre de Madame, qu'est prête, avec un cabinet pour mademoiselle. Si madame était dans le cas de nous refuser, on verrait bien qu'elle nous méprise, et ça ne serait pas comme il faut de sa part.

—Allez ! ajouta Coulon fils, prenez vos billets ! Saute, paillasse ! Toto, Carabo ! ni vu ni connn, j't'embrouille.

Ils pleuraient tous les quatre, et Mme Sicard remerciait la Providence.

VI

LES CANCANS DE LA PORTIERE

Pourquoi refuser, bon Dieu ? y a-t-il honte à recevoir le bienfait de deux excellents cœurs ? Mme Sicard accepta, et le ménage Coulon exécuta un pas ou deux dans la chambrette, avec poses plastiques. Coulon et Lodoïka étaient fous de joie.

Après le premier moment d'enthousiasme, ils s'excusèrent respectueusement.

A suivre.

COIN FEMININ

LA MODE A PARIS

Comme tous les ans à pareille époque, l'Hippique nous révèle les futures élégances, on y voit éclore comme par enchantement les vraies nouveautés du printemps.

Les voiles légers pékinés font fureur, voiles de soie, de laine, de coton, tous plus légers les uns que les autres, rayures noires et blanches, vertes et blanches, beiges et marrons, bleues et grises, on ne voit que des rayures. Ces rayures ont l'avantage d'allonger la silhouette et c'est ce qui fait leur succès.

Voici quelques toilettes notées au passage et que j'ai glanées pour vous, chères lectrices.

Et d'abord : une robe de voile noir et blanc dont les rayures avaient un centimètre environ. La jupe à grands plis creux pris dans la ceinture et piqués jusqu'au-dessous des hanches. Le corsage était dans le haut formé d'un empiècement en Irlande et Valenciennes mélangées ; le petit boléro en voile, plis creux piqués, était bordé d'un petit plissé de voile de 2 centimètres, fermé devant par trois choux de voile plissé. Les manches, formant ballon, étaient terminées au-desus du coude par deux petits revers d'Irlande bordés d'un plisse de voile blanc et noir. Ceinture très haute derrière allongeant la taille devant. Le dessous de cette toilette était en taffetas bleu. Les plis du voile prenaient sur ce bleu des tons tout à fait imprévus, moirés et changeants.

Un grand chapeau forme cioche, à plis de tulle bleu ciel, glacé de tulle gris fumée. était garni de deux longues plumes gris fumée, retombant sur les cheveux.

Les robes grises disputent leur succès aux voiles pékinés.

Le satin gris a des miroitements d'eau, qui sont d'une élégance déllant toutes les autres.

Une de ces robes grises m'a plu infiniment et je vous la rapporte ici : taillée en forme Empire, elle était ornée par-devant d'un grand pli plat sur toute sa hauteur ; une traine très ample s'étalait uni et volumineuse sur le sol.

Comme corsage, une manière de corselet à fermeture invisible, très collant et très court en broderie d'argent très fine. rappelant un peu les vestes des derviches. Petite manche s'arrêtant au coude, prise dans un bracelet de broderie.

Les chapeaux entrevus au concours hippique sont pour la plupart très volumineux.

Les grands bérets de taffetas souples noués sur le côté, les grands panaches, les poufs de plumes mousseuses retombant sur la nuque, sont portés par les plus élégantes.

Beaucoup aussi de gros choux de taffetas imprimés de fleurs pompadour.

Ceci est plus pratique que les fleurs, qui semblent pour le moment dédaignées comme garniture sur nos chapeaux.

Mais en revanche, il n'est pas une femme qui n'ait à son corsage une grosse touffe de fleurs naturelles ou artificielles.

Le filet sera la mode des modes pour cet été. C'est une dentelle très facile à exécuter soi-même après quelques bonnes leçons. La dentelle au filet s'incrustera de motifs d'Trlande qui l'enrichiront. Les dentelles de couleur n'ont pas beaucoup de succès. Je crois que cela ne prendra pas. On en voit fort peu dans les derniers modèles lancés.

Par contre, les effilés de soie ont repris leurs droits. Posés sur des volants de mousseline de soie ou de voile, ils font très bien ; ils enrichissent la robe sans alourdir les tissus.

Il est à prévoir qu'on emploiera les mêmes effilés, mais en fil cette fois sur les robes de linon ou de toile de ce été..

On emploie aussi pour les robes habillées, beaucoup d'étamine claire brodée au point de croix, avec de la soie de mille couleurs. Au bord des manches et de la jupe, une série de petits velours superposées de teintes différentes rappelle la broderie.

Elles sont charmantes, ces demi-vestes Louis XVI avec plis comme les anciens casaquins d'aïeules.

Leurs amples parements modèlent parfaitement la taille, habillent ampleur et élégance les femmes qui tiennent au costume tailleur.

Les draps de teintes claires et unis sont beaucoup plus habillés que les draps façonnés, rayés, brouillés, qui font très bien pour les costumes d'usage et de sport.

ODETTE.

L'ALCOOLISME ET LA TUBERCULOSE

L'alcoolisme favorise la tuberculose en rendant le terrain apte à recevoir et faire fructifier le bacile.

MM. Debove, Jacquet, Hayem, Laudouzy, Béclère, ces maîtres de l'école contemporaine, partagent la même opinion. Le dernier rapport de la " Gazette des Hôpitaux " montre que, sur 255 tuberculeux des hôpitaux de Paris, 207 sont alcooliques avant de montrer les premiers signes de la tuberculose. C'est donc une proportion de 84.42 pour cent arrivant à la tuberculose par l'alcool. D'autres observateurs comme MM. Coustan, Rendu et Barbier arrivent à une proportion de 88 pour cent. Partout dit M. le docteur Bruñon, les cartes de mortalité par la tuberculose et les cartes de mortalité par l'alcool sont superposables.

※

—Si nous étudions les statistiques de notre pays nous en arriverons à la même triste conclusion : l'alcoolisme est l'un des grands facteurs de la tuberculose.

Cette vérité est incontestable.

—A l'exemple des illustres maîtres de la science médicale française et dans notre modeste sphère d'expérimentation, nous avons fait des études sur 87 familles d'alcooliques. Trente-cinq de ces familles appartiennent à la classe aicée de l'industrie et du commerce. Depuis 10 ans ces 35 familles ont fourni 67 victimes à la tuberculose. Trente-deux autres familles se recrutent chez les ouvriers des fabriques de mon district, et dans le cours de ce même laps de 10 années, elles ont vu 102 de leurs membres périr par la consomption.

Les vingt dernières familles vivent au grand air de la campagne Ce sont des cultivateurs. Le chiffre de leur mort par la consomption s'élève à 17.

Ces données s'accordent avec le remarquable mémoire de M. le docteur de LaVareune. Après une enquête conduite avec une grande prudence et un véritable esprit scientifique, l'auteur constate que partout où l'alcoolisme s'étend la tuberculose augmente, et que tous les peuples qui ont l'énergie de combattre l'alcoolisme voient la tuberculose diminuer.

—Des 186 victimes de la tuberculose que nous venons d'étudier et dont la mort est imputable à l'alcoolisme, 29 étaient des alcooliques avérés ; 17 faisaient un usage plus ou moins considérable d'alcool. Les 140 autres sujets de cette étude sont des descendants de pères et de grand'pères alcooliques.

Ces observations nous permettent de conclure qu'il existe une relation très intime de cause à effet entre l'alcoolisme et la consomption.

Les descendants d'alcooliques sont aussi des êtres presque fatalement voués aux multiples affections qui guettent les avenues où aboutissent les dégénérés de toutes formes, et cela d'autant plus sûrement, que le milieu social où vivent ces individus est plus misérable et moins hygiénique.—Dr P.

Encouragez nos annonceurs

Le Courrier de l'Ouest

Publié par " La Compagnie de publication du Courrier de l'Ouest."

CONDITIONS D'ABONNEMENT : 1 an, $1.00, Six mois, 50 cts.
PAYABLE INVARIABLEMENT D'AVANCE
Toute demande pour changement d'adresse doit être accompagnee de la somme de cinq cents.

Toutes communications et lettres doivent être adressés :
LE COURRIER DE L'OUEST, Boite 25, Edmonton, Alta.

Jeudi, 2 Mai 1907

Service des trains ruineux.

Les membres libéraux du Parlement pour les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta ont présenté à la commission des chemins de fer, un très long mémoire.

Ce mémoire contient l'exposé précis de la situation alarmante de l'Ouest, grâce à l'incurie des Cies de chemins de fer.

Ils réclament une action décisive de la part du gouvernement.

Nous devons nous associer avec eux, car la situation est réellement grave.

Quelques branches du C.P. R. laissent fortement à désirer, mais nulle part leur état n'est déplorable comme sur le C.N.R.

Ce dernier réseau, construit à la diable avec l'unique préoccupation d'aller vite afin d'impressionner les marchés financiers, n'a pas donné une heure de bon service depuis sa construction.

L'été dernier,les trains allaient tant bien que mal, arrêtés un jour par la pluie, l'autre jour par un pan de voie détérioré. Les trains arrivaient avec des journées entières de retard. La voie était non pas réparée, mais rafistolée par des équipes d'ouvriers circulant le long de la ligne.

Nous sommes en mesure d'affirmer que sur des milles de long, les traverses étaient calées avec des branches coupées ça et là et placées dans le sens de la longueur sous les traverses.

L'hiver est arrivé et dès la première chute de neige, par suite d'une organisation inadequate, le service a été entièrement démoralisé.

Deux charrues à neige circulaient sur le tronçon Edmonton-Battleford, d'un modèle suranné, elles étaient la plupart du temps hors service.

Le beau temps est revenu, mais pas pour le C.N.R. qui faute d'un matériel suffisant, matériel qui d'ailleurs ne saurait circuler sur une voie aussi défectuse, n'a pu encore organiser un service efficace.

Cette compagnie annonçait il y a une quinzaine de jours, qu'une poudrerie avait bloqué la voie ! ! !

Et bien, il est temps que cela finisse. Le public de l'Ouest commence à se demander si cette entreprise ne cache pas quelque bluff énorme et si réellement le C. N. R. se mettra jamais en mesure de desservir le pays.

Avec le développement inouï du pays, cette situation ne peut durer plus longtemps, sans cela l'Ouest, incapable d'écouler ses énormes récoltes, faute de voies de communications appropriées, se trouvera face à face avec la faillite.

La question est d'une importance vitale et il est à désirer que les pouvoirs publics s'en saisissent le plus tôt possible et travaillent énergiquement pour trouver une solution

La Prorogation.

Après une session de cinq mois et une semaine, la chambre des communes a été prorogée le 27 avril. Elle a tenue en tout 95 séances.

Plusieurs lois très importantes ont été adoptées, entre autres, la loi sur les conflits du travail, connue plus généralement sous le nom de la loi Le mieux.

Pendant cette session, les conservateurs, incapables d'aborder une discussion sérieuse, on fait surtout de l'obstruction.

Le budget a été voté presque sans discussion, c'est cependant surtout dans l'examen du budget qu'une opposition doit montrer sa clairvoyance et sa capacité.

Mais à part M. Foster, personne ne s'en est occupé.

Est-ce un hommage involontaire à la politique sage et économe' du gouvernement libéral ? Est-ce un aveu d'impuissance et d'incapacité de la part de l'opposition ?

Mais si les questions capitales lui paraissent étrangères, si tout ce qui intéresse les diverses phases du développement de notre pays, ne touche pas l'opposition, elle prend volontiers sa revanche sur les questions secondaires ou en ramassant potins et ragots, choses qui permettent facilement de faire du bruit et de s'offrir des débauches oratoires.

Pour avoir pataugé dans la boue, certains membres de l'opposition ont failli s'y noyer, et si, par une indulgence condamnable, on leur a encore tendu la perche, ils n'en restent pas moins fangeux.

Changeront-ils de toilette pour se présenter devant leurs électeurs aux élections prochaines ?

L'obstruction de la gauche a eu pour effet d'empêcher le vote de deux lois très importantes et également attendues par le public.

La nouvelle loi des terres,c'est-à-dire le droit de pré-emption donné aux cultivateurs de l'Ouest.

La loi sur les médecines patentées, c'est-à-dire la protection de la santé du public et plus particulièrement des femmes et des enfants qui sont les objectifs préférés des charlatans sans conscience.

Au public d'apprécier.

L'Immigration Francaise

Certes, voilà probablement le sujet le plus en vogue actuellement dans les journaux canadiens de langue française.

Que ce soit dans un but d'agitation politique, que ce soit avec l'espoir de jeter un peu de lumière sur les moyens dont nous disposons pour consolider notre avenir. Cette question a été tournée, retournée, examinée sur toutes ses faces. Il semble en un mot que tout ait été dit.

Il est difficile en effet de dire quelque chose de nouveau, sur l'immigration française, cependant nous nous faisons un devoir d'aborder ce sujet.

Si pour la province de Québec l'immigration française est utile, elle est pour nous indispensable. Le groupe de langue française dans le Nord-Ouest est celui qui s'accroit le plus lentement.

Pendant qu'il arrive 10 colons de langue étrangère il arrive à peine un colon de langue française (nous ne comptons pas les immigrants du pays britannique et des Etats-Unis, car dans ce cas la proposition serait environ de 1 colon de langue française pour 41 de langue anglaise ou étrangère.) Cependant les Canadiens qui nous viennent de l'Est et des Etats-Unis augmentent ce pourcentage.

Cette année les rapatriés des Etats et de nouveaux colons de l'Est nous arrivent, très nombreux. Nous aimons à croire que ce n'est là que le commencement d'un mouvement de plus vaste envergure et que leur nombre deviendra de plus en plus grand. Il n'en est pas moins vrai que pour mieux asseoir notre position, l'immigration française nous est indispensable.

Mais est-il possible de provoquer cette immigration ?

Nous pensons que c'est possible, mieux, nous pensons que le courant est maintenant amorcé et que pour peu que nous le voulions, il deviendra plus fort.

Le français émigre en petite quantité, c'est vrai, mais enfin il émigre. La preuve c'est que la République Argentine et le Chili comptent plus d'un million de Français émigrés. Il y a six ans, il se publiait deux journaux français à Buenos-Ayres et deux à Valparaiso.

Mais le Français n'émigre que dans certaines conditions.

Il est prudent, un peu méfiant même et ne se déplace qu'après avoir été très renseigné. Il met longtemps avant de se resoudre à quitter la France.

Il cherche pour émigrer une localité où il trouvera soit des parents, soit des amis. Enfin il accorde plus volontiers sa confiance à des amis ou à des parents déjà établis au loin, qu'à des agents d'immigration.

Ces quelques conditions montrent nettement qu'une campagne d'immigration ne peut en France avoir un grand effet immédiat.

Il suffit en Russie, en Allemagne, Autriche de mener une campagne active pendant trois mois pour obtenir une exode considérable. En Angleterre même, ce procédé peut être bon. En France non seulement il n'est pas efficace, mais encore, il donne des résultats souvent contraires à ceux qui sont attendus.

Les meilleurs agents de colonisation pour la France, ce sont les Français établis dans le pays, et qui écrivent à leurs parents et leurs amis pour les tenir au courant de leurs succès, de leurs espérances.

Ce sont eux qui accentueront le couannt d'immigration et qui nous amèneront une quantité d'immigrants

On a déjà pu constater qu'un français qui réussit et qui est satisfait du pays ne tarde pas à en faire venir auprès de lui une dizaine.

Dans le Nord-Ouest où nous avons déjà un bon noyau français en pleine prospérité, nous pouvons raisonnablement nous attendre à en recevoir un grand nombre.

Nous devons, cependant, faire quelque chose de notre côté pour stimuler l'immigration.

Obtenir par exemple, la nomination d'agents de colonisation sérieux qui iront faire connaître le Nord-Ouest canadien dans les campagnes de France, de Belgique et de Suisse.

Nous devons nous efforcer de faire adopter le Nord-Ouest comme objectif à tous les immigrants de langue française.

Ce résultat peut-être atteint par l'action combinée de la Société de Colonisation d'Edmonton et du COURRIER DE L'OUEST, que les Français devraient répandre dans leur pays d'origine

Les Pacifistes.

Comme préambule à la Conférence Internationale de la Paix, qui se tiendra à La Haye, en juin prochain, il est intéressant de noter le résultat du congrès de la paix et de l'arbitrage internationale qui vient de se clore à New-York, sous les auspices de ce millionnaire-philanthrope, doublé d'un sportman accompli, Andrew Carnégie.

Ce congrès n'a eu certes aucun caractère officiel. Les délégués n'avaient guère d'autre mandat que celui qu'ils s'étaient donné eux-mêmes et ils ne représentaient ni les uns ni les autres, aucun gouvernement. Ils n'étaient, en somme, que les invités de M. Carnégie et le Congrès ne fut qu'une démonstration de particuliers bien intentionnés en faveur de la paix universelle.

Mais il a néanmoins fourni au président Roosevelt et à M. Root, le secrétaire d'état, l'occasion de définir l'attitude que les Etats-Unis entendent prendre à la prochaine conférence de La Haye.

Le président Roosevelt n'est pas précisément ce que l'on peut appeler un pacifiste. Pour lui la blanche colombe n'a d'attrait que dans le colombier. Au dehors elle court fort le risque de se faire dévorer par le vautour, toujours à l'affut. Il a adressé au Congrès une lettre dans laquelle il n'a nullement cherché à dissimuler son opinion. Pour lui l'idée de la paix universelle prête trop facilement aux débauches oratoires, au cours desquelles des tribuns pleins de verve se laissent entraîner dans les sphères inaccessibles au sens commun.

Le problême consiste pas dans ce qu'il faut faire, mais dans ce qu'il est possible d'accomplir en vue de la paix entre les nations. C'est la conviction du Président, comme d'ailleurs celle de son alter-ego, M. Root.

Depuis quelques années on a fait beaucoup de progrès vers la solution de ce difficile problème, mais les américains sont d'opinion qu'il ne faut pas aller trop vite et fonder des espérances chimériques sur le résultat final. Evidemment, M. Roosevelt n'y est pas allé par quatre chemins et il a mis les choses au point.

" Nous ne devons pas oublier, écrit-il, aussi bien ceux qui font les discours que ceux qui les écoutent, qu'il n'y a rien de plus pernicieux que l'habitude d'exprimer ou d'applaudir des sentiments qui ne sont que des mots et ne peuvent se traduire en actes. Un discours enfièvré sur la paix, dans lequel quelqu'un demande ce qu'il sait être une impossibilité, ne peut qu'être nuisible à la cause de la paix ; la plus noble des causes peut être compromise par des avocats qui manquent de sincérité ou qui sont trop naifs.

M. Roosevelt dit encore : " Si les nations les plus avancées en civilisation s'entendaient entre elles pour désarmer, il en résulterait du mal et non du bien, car elles se mettraient à la merci des peuples moins avancés...

" Les Etats-Unis, grâce à leur position particulière, ont une armée permanente si peu nombreuse qu'elle ne peut être comparée à l'armée d'aucune des autres puissances de premier ordre. Mais les circonstances qui nous permettent de ne pas entretenir une grande armée sont tellement spéciales à notre pays qu'elles ne nous autorisent nullement à faire la leçon aux autres nations.

" La façon la plus pratique d'alléger le fardeau des dépenses résultant de l'accroissement des marines de guerre, serait, je crois, de s'entendre pour fixer des limites à la grandeur de tous les navires de guerre à construire dans l'avenir .."

Voilà la question si controversée de la limitation des armemente. Il passe ensuite à la question de l'arbitrage international. Ici le président Roosevelt se montre plus confiant. S'il y a beaucoup à gagner d'un congrès ou la question de la paix est débattue, il y a plus à gagner d'un tribunal d'arbitrage.

" Ce qui est plus important que de réduire les dépenses se rattachant au matériel de guerre, dit-il, c'est de réduire les causes possibles de guerre. On arrivera à ce résultat effectif en substituant à la guerre d'autres moyens de régler les querelles internationales."

Ce n'est pas à dire précisément que la Conférence de La Haye établira la concorde universelle, mais elle pourra faire quelque bien.

M. Root, lui, affirme que le plus sûr garant de la paix universelle n'est pas la raison, mais le sentiment d'humanité que doivent nourrir les hommes et les peuples les uns pour les autres.

" Ce miracle s'accomplit, dit-il, lentement il est vrai, mais sûrement et à l'insu des peuples eux-mêmes. L'histoire est là pour le prouver. Les traités de commerce exercent d'abord une salutaire influence et une connaissance mutuelle plus parfaite fera le reste."

Il appartenait à M. Andrew Carnegie de répondre au président Roosevelt,

Il le fit avec adresse et circonspection.

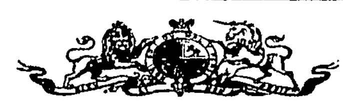
Pour lui, c'est la raison qui domine

L'arbitrage international est possible, puisqu'il existe déjà. Et il cite le cas de la Norvège, de la Suède, du Danemark, du Chili, de la République Argentine et des Pays-Bas, qui ont signé un traité d'arbitrage. La paix est une question de justice, qu'il s'agisse des nations comme des individus. Un homme n'a pas le droit d'être juge dans sa propre cause, une nation non plus, et si une nation refuse de soumettre sa cause à un juge — tribunal ou arbitre—elle viole le premier principe de la justice.

C'est juste, on en conviendra, mais M. Carnegie oublie qu'entre nations, la justice change de couleur et qu'elle devient le droit du plus fort. Quoiqu'il en soit le Congrès de New-York est terminé, et M. Carnegie a été fait chevalier de la Légion d'Honneur par le gouvernement français en reconnaissance de ses efforts pour la cause de la paix universelle.

C'est déjà quelque chose.

Du *Bu letin.*



Synopsis des règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien.

TOUTE section paire des terres fédérales dans les provinces du Manitoba ou du Nord-Ouest, sauf 8 et 26, non réservée, peut-être inscrite par toute pessonne qui est l'unique chef d'une famille et toute homme âgé de plus de 18 ans, pour l'étendue d'un quart de section de 160 acres, plus ou moins.

L'inscription peut être faite en personne au bureau local des terres pour le district dans lequel la terre est située.

Le homesteader est obligé de remplir les conditions requises d'après l'un des systèmes ci-dessous :

(1) Une résidence de six mois au moins et la culture de la terre chaque année, pendant trois ans.

(2) Si le père (ou la mère si le père est décédé) du homesteader réside sur une ferme dans le voisinage de la terre inscrite, la condition de residence sera remplie si la personne demeure avec le père ou la mère.

(3) Si le colon tient feu et lieu sur la terre possédée par lui dans le voisinage de son homestead, la condition de résidence sera remplie par le fait de sa résidence sur la dite terre.

Un avis de six mois par écrit devra être dondé au Commissaire des terres fédérales à Ottawa, de l'intention de demander une patente.

W. W. CORY.
Sous-ministre de l'Intérieur

N. B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée. 9, 8, 06.



CONTRAT POUR LA MALLE

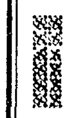
Des soumissions cachetées adressées au Ministre des Postes seront reçues a Ottawa jusqu'a midi le vendredi, 24 mai, 1907, pour le transport de la poste de sa Majesté, sur contrat proposé de Seba, Sec. 12, Town 53 Range 60 a l'ouest du 5 mer. et Wabanum, pour commencer au plaisir du Ministre des postes.

Des avis imprimés et de plus amples informations relativement au contrat pourront etre obtenus au bureau de poste de Wabanum et de Seba (proposé) de même qu'au bureau de l'Inspecteur des postes-

A. W. CAIRNS,
Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Insvecteur des postes
Calgary, avril, 1907.

Faits Divers



STRATHCONA.—Le premier ministre Rutherford agissant comme ministre de l'Instruction Publique pour la province d'Alberta, partira le 5 mai prochain pour effectuer un voyage en Angieterre. Il assistera à la conférence éducationnelle qui doit se tenir à Londres le 24 Mai.

Les représentants de toutes les colonies anglaises ont été invités à assister à cette conférence, cette invitation a été pour le Canada étendue à chaque province.

M. Rutherford ne sera pas de retour avant le mois de Juillet et il est possible qu'il visite plusieurs parties de l'Europe. Il sera accompagné par sa famille et s'embarquera à Montréal sur " l'Empress of Ireland."

Charbon.—Une compagnie a été formée pour l'exploitation de la mine de charbon qui a été découverte ces jours derniers à 1 mille du centre de la ville.

La couche a 6 pieds d'épaisseur et le charbon est de toute première qualité.

VEGREVILLE. — Le gouvernement provincial s'occupe très activement d'expérimenter la culture fruitière dans la province. Déjà six stations d'essais sont installées.

Le département de l'Agriculture a décidé d'en établir une à Végreville.

C'est la ferme de M H. S. Payne qui a été choisie. Cette ferme est située à 1 mille et quart au bord de la ville.

Le gouvernement fournira les arbres et donnera toutes les instructions nécessaires pour les soins à leur donner. M. Payne est un homme très expérimenté en cette matière et sous ses soins, les expériences seront conduites très habilement.

STETTLER.—Le C. P. R. va probablement établir une ligne qui ira de Stettler à la riche mine de charbon située sur la ferme de M. L. L. Darling. Le C. P. R. a recemment acheté cette mine.

Si cette nouvelle est exacte la ville de Stettler se developperait considérablement.

CLARESHOLM.—La première pluie de printemps est tombée dimanche dernier.

Les fermiers ont commencé leurs travaux. Ils s'attendent à avoir une bonne année et espèrent de gros rendement par suite de l'humidité du sol.

Capitaux Belges.— Il y a un an environ un groupe de financiers Belges s'étaient formés en société sous le nom de Société Belge du Nord-Ouest Canadien. Cette société avait acheté 50000acres de terre dansle district de Vermillon. Environ 8,000 âcres de ces propriétés sont vendus. Il semble que cette entreprise ait donné pleine satisfaction car une autre Co. Belge sous le nom de " Land and Agricultural Co. a, depuis, acheté 250,000 acres dans la Saskatchewan.

M. A. Gougée qui était administrateur de la S.B.M.O.C. pour le Canada est de retour à Winnipeg.

Il a quelque temps il a fait un voyage à travers l'Ouest en compagnie de MM. de Jarnit et Jacob qui représentent un groupe très puissant de capitalistes et financiers.

Aprés ce voyage il fût décidé de former une compagnie qui s'occuperait de placements de fonds et d'achats de terre.

La nouvelle compagnie au capital de $2,000,000 a pris le nom de " Mortgage Company of Canada."

M. Gougée est le gérant général et va ouvrir le bureau central à Winnipeg.

Une Ferme Experimentale a —Peace-River.—

Le gouvernement fédéral établira l'année prochaine une ferme expérimentale au Fort Vermillon dans la vallée de la Peace River, pour déterminer les possibilités agricoles qu'offre ce district.

Cette décision a été prise afin de constater officiellement les résultats de la culture dans l'extrême nord. En effet, on accueille avec un peu de sceptisme tous les rapports qui viennent de cette région, tant ils sont favorables.

Un pionnier de la Peace River, M. Lawrence du Fort Vermillon a passé quelque temps à Ottawa où il était délégué, pour faire des arrangements relatifs à l'arpentage du district dans la partie déjà colonisée.

M. Lawrence a été questionné par le Dr Saunders, superintendant des fermes expérimentales du Dominion. De ces réponses il ressort que le blé dur No. 1 a mûri l'année dernière en 86 jours. Il avait été semé le 10 mai et récolté le 4 août. Il y en a eu 25,000 de récoltés à Vermillon et 6,000 à Peace River Crossing. On fait cette année des expériences sur la culture du blé d'automne.

En raison de la couche de neige qui recouvre le sol de l'automne au printemps on espère que ces essais seront satisfaisants.

PINCHER CREEK.—Le nouvel élévateur et moulin de la Pincher Creek Co. sera prêt dans trois semaines environ. Rien autre chose que du blé roux d'Alberta n'a été acheté pour son approvisionnement. C'est cette qualité de grain qui sera surtout cultivée cet été.

PADDLE RIVER.—Un rancher nommé Henry Deppe s'est suicidé dans un moment d'abberration mentale. Il s'est fait sauter la cervelle à l'aide d'un fusil, dont il a actionnée la gachette avec le pied.

RED DEER.— L'Hon. W. H. Cushing, ministre des Travaux Publics pour la province d'Alberta a décidé d'acheter le blok du R. Dr Gaetz, au prix de $5,000.

Le palais de justice sera érigé sur ce bloc.



PINCHER CREEK

Telephones.—Un système local de téléphone va être installé sous peu. Le conseil municipal a donné une franchise de 10 ans à M. J. E. Woods, aux termes du contrat la ville aura, au bout de ces 10 ans, le droit d'acheter le téléphone au prix de revient, on pourra encore renouveller la franchise pour 10 autres années.

VONDA, Sask.—De nouveau colons nous arrivent tous les jours au nombre de ces derniers figure une famille belge qui a de nombreux enfants.

Sur réquisition, Mr Blackburn a envoyé un échantillon de l'eau de sa source à M. E. A. James, directeur gérant du C.N.R. Si cette eau est de qualité satisfaisante, le C. N. R. fera une installation qui lui permettra de ravitailler ses locomotives et les "dining cars."

Une députation comprenant M.Lee, Dufour, Thier, McIntosh et Currie est allée à Winnipeg pour avoir une entrevue avec M. C. H. Shaw, gérant du trafic. Plusieurs sujets d'un très grand intérêt pour la ville ont été traités.

La ville offrirait un site gratuit, l'exemption des taxes et le service de l'eau à tout individu ou Cie qui établirait un moulin a farine. Ces propositions sont très avantageuses surtout si l'on considère l'avenir brillant de la ville.

La Chambre de Commerce annonce que Vonda offrirait de bons avantages à un avocat, un horloger, un photographe. Les conditions sont aussi très favorables pour l'établissement d'un journal, d'une crèmerie et d'une blanchisserie.

MORINVILLE.—Naissances.— Mme Edgar Bélanger, un garçon, Joseph-Eloi-Oscar. Parrain et marraine, Mme Eloi Bélanger.

MM. Gouin et Courchène vont prendre en charge l'Hôtel Victoria.

Mme Louis Boissonneault, une fille, Marie-Germaine. Parrain et marraine, Mme et Mr Hormidas Boisonneault.

Mariage.—Mardi dernier a été célébré le mariage de M. Gaspar Lavallée et Melle Hélène Bertrand. La messe nuptiale fût célébrée par M. le Curé Ethier. Un grand nombre de parents et amis y assistaient.

Nous prions les jeunes époux d'accepter nos meilleurs vœux.

La milice.—Le major de Blois Thibaudeau et le capitaine Lessard étaient dimanche à Morinville, pour complèter l'enrôlement des milicions.

Nouveaux arrives.—M. J. Therrien, medecin vétérinaire, accompagné par son fils viennent d'arriver de Montréal.

M. J. Therrien va achetor une terre pour son fils et tout en demeurant avec ce dernier, il exercera sa profession.

Changements de mains.—L'Hôtel Morinville qui appartenait à M. Guertin et Hittinger vient d'être vendu à M. Hétu d'Edmonton au prix de $9,500. M. Hétu en a pris possession la semaine dernière. Il se propose d'apporter de nombreuses améliorations et de faire de son établissement l'un des mieux appropriés de la région.

M. Perras abandonne le Victoria Hôtel pour rentrer au Morinville Hôtel.

Les mines.—MM. Gervais et Frère ont vendu leur propriété au prix de $20,000. à une compagnie minière qui exploitera la couche de charbon qui git dans cette propriété. Un bruit qui court avec persistance dit que l'on trouve de l'or sur la terre de MM.Gervais.

La greve des mineurs.—Les difficultés ont été réglées et les travaux ont repris très activement. Un grand nombre de mineurs sont employés et l'extraction dépasse 100 tonnes par jour.

MM. Morin et Lavallée prendront l'Hôtel Alberta.

Il y a quelques lots à vendre sur l'avenue Grandrin et les rues Champlain, Maisonneuve et Cartier à des prix modérés et des conditions faciles.

ATHABASCA LANDING.—Personnelles.

M. Thomas Farrell, premier commis du poste Revillon Frères est parti pour Edmonton. Il remontera probablement la semaine prochaine.

M. Gabriel Gagnon est venu passer quelques jours chez son frère, S. Gagnon, l'hôtelier bien connu.

MM. Hector Faraud et Alfred Couture tous deux d'Holyoke, Mass., sont arrivés mercrdi dernier avec l'intention de s'établir parmi nous.

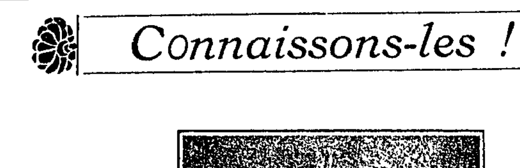
M. Robert Bellerose est alité depuis mardi, atteint d'entérite aigüe. Il est soigné par le Dr Boulanger.

Mr Jos. Tobaty et Melle Française Bellerose, viennent d'acheter la maison de pension de M. St. Pierre Bellerose. Il en prendront possession le 1er Mai.

M. Bellerose s'occupera spécialement de son écurie de louage et de son homestead.

Club de base-ball.—M. John Dumont et M. Aug. L'Hirondelle viennent de former un club de Base-ball.

M. Dumont est capitaine et catcher. L'Hirondelle, pitcher ; François Savoyard, 1er base ; Basile Bellerose, 2e base ; Félix Callioux, 3eme base.





L'Avocat Wilfrid Gariepy.

M. Wilfrid Gariépy est né à Montréal, le 14 Mars 1877.

Il fit un cours commercial très complet au Montreal Business College.

Il entra dans le commerce avec son père. Mais poussé irrésistiblement vers l'étude, il s'y consacra quatre ans plus tard.

Après avoir obtenu le diplôme de Bachelier es Arts à l'Université Laval, il fit un stage de quelques années au Collège St. Laurent et au Séminaire de Montréal.

Il suivit les cours de droit de l'Université McGill où il décrocha, aprés un excellent examen le titre de B. C. L.

Il fut admis à la pratique du droit dans la province de Québec en Janvier 1903.

Il s'établit à Edmonton où pendant trois ans il fût membre de la Société Taylor, Boyle & Gariépy, avocats de cette ville.

Au premier Mars dernier il forma le bureau Gariépy et Landry.

M. Gariépy a l'instinct de la politique. Pendant sa cléricature, il prit part à plusieurs campagnes électorales. Il a été mêlé d'une façon très active à toutes les manifestations de la vie politique de la province.

Depuis le 1er Janvier, il est échevin d'Edmonton et occupe au conseil municipal une place prépondérante.

Il est président de la commission des Ecoles séparées d'Edmonton.

Marié avec Melle Albertine Lessard, il est père d'un garçon de trois ans.

NOTES LOCALES

Personnelles.—Mr Cormier de Wetaskiwin était à Edmonton la semaine dernière en compagnie de sa jeune femme.

Les époux étaient en voyage de noce.

Madame et Monsieur Cormier sont reparti pour Wetaskiwin, samedi soir.

Madame E. Delavault recevra pour la première fois, Vendredi, le 3 courant à sa résidence, No. 549, Sixième Rue.

A l'avenir, ses jours de réception seront les premier et deuxième vendredis de chaque mois.

L. E. Fontaine, D. L. S., de Lévis, province de Québec., est de passage à Edmonton.

Le Rév. P. Lemarchand, précédemment curé de Calgary, vient d'arriver à Edmonton.

Il desservira à l'avenir la paroisse de l'Immaculée Conception.

Naissance.—Madame A. Blais, femme du distingué docteur, a mis au monde une petite fille.

Le baptême a eu lieu le 28 avril qui par une heureuse coïncidence est justement la date anniversaire du mariage de Monsieur et Madame A. Blais.

L'enfant a été tenue sur les fonds baptismaux par Madame et Monsieur Tessier qui lui ont donné les noms de Marie-Madeleine-Françoise.

Vous pouvez être certaines, mesdames, de trouver parmi nos mousselines et zéphyrs, ce qu'il y a de plus nouveau.

L'immense quantité rend le choix facile.—Gariépy & Lessard.

M. J. Benoit est parti le 30 avril pour Athabaska Landing où il a été engagé comme comptable au "Grand Union Hotel."

Madame Valiquette et son petit bébé sont partis avant hier pour la province de Québec.

Madame Valiquette passera quelques mois à Montréal.

Societe St. Jean-Baptiste. — L'assemblé annuelle de la Saint Jean-Baptiste a été tenue dimanche dernier, dans la salle de réunion de la C.M.B.A.

Les officiers suivants ont été elus pour l'année courante.

Président Honoraire, Hon. Sénateur Ph. Roy.
Chapelain, Rév. P. Emard, O.M.I.
Présidant, W. Gariépy.
1er Vice-Président, E. Tessier.
2e " " J. Aug. Lessard
Commissaire ordonnateur, J. A. Lavoie.
Secrétaire, O. St. Germanin.
Trésorier, O. Tessier.
Porte Drapeau, A. Blackburn.
Comité de Regie, Geo. Roy, J. H. Gariépy, P. E. Lessard, J. H. Picard, O. Tessier, J. Labissionnière, R. Duplessis, Léo Savard, J. Bilodeau.

Fort peu de membres assistaient à cette réunion. Il est regrettable que le règlement de cette société ne contienne pas une clause fixant un délai suffisant pour la convocation des membres, afin que tous puissent être atteints.

LE MARCHE

COURS DE LA SEMAINE

Viandes. Poids vif, la livre. Bœuf, $4\frac{1}{2}$ à 4 cts ; Porc, 6 à $6\frac{1}{2}$ cts ; Mouton, 6 cts ; Agneau, $6\frac{1}{2}$ cts ; Veau, $5\frac{1}{2}$c.; Poulets, 10 cts ; Dindons, 13 à 14c.; Canards, 12 cts ; Oies 13 à $13\frac{1}{2}$ cts.

Viandes dressees, la livre. Bœuf, 6 à 7c. Porc, $8\frac{3}{4}$ cts; Mouton, 9 cts ; Veau, 8 cts ; Poulets, 15 cts ; Dindons. 18 à 20c. ; Canards 14 c. ; Oies, 15c,

Beurre frais, la livre, de 20 à 30cts,

Œufs, 20 cts la douzaine.

Pommes de terre, 40 cts le minot.

Carottes, 2c., la livre, **Navets,** 2c. la lb.

Choux-Navets, la livre, $1\frac{1}{2}$ cts.

Betteraves, la livre 3 cts.

Choux, la livre 7 à 8 cts.

Oignons, la livre 6 cts.

Foin, par tonne, Mil, $17. à $20. ; de coteau, $14. à $17. ; slough, $10 ; $13.

Grain en vert, (green feed) par tonne, $8. à $12.

Paille, la charge, $4.50

Avoine, 25c. le minot

Ble, 56 à 58c. le minot.

Forgeron demandé— Un bon forgeron obtiendra un bon emploi en s'adressant à Louis Boissonneault, Morinville, Alta.

ACCORDEUR DE PIANOS.
C. Jones, de la maison Astley-Jones Piano & Organ Co., accorde les piano de nos musiciens depuis sept ou huit ans. Avez-vous besoin de faire accorder le vôtre ?

On demande une servante pour faire ménage et cuisine pour un couple sans enfants. S'adresser a E. Delavault, 549, 6 ième rue Ouest (parlant francais.)

On demande des Mineurs. Travail permanent. Nous payons les meilleurs salaires.
Saskatchewan Coal Co.
429 avenue Jasper Est.
Boite B.P. 1029

On demande un jeune homme pour mener la voiture et faire différents travaux au magasin. S'adresser H. E. Patenaude, avenue Jasper, au coin de la 10 ième.

Perdu—Durant l'été dernier (1906) un carnet à couvert en cuir jaune, grandeur, 7 x $4\frac{1}{2}$ pouces, contenant des notes d'arpentages.

Récompense de $25 offerte à qui le remettra à DRISCOLL & KNIGHT, Sandison Block, EDMONTON.

JEUNE FEMME FRANÇAISE désire faire petit ménage et échanger conversation française. écrire au bureau du COURRIER.

N. B. 40.

A vendre— Un bon buggy, tout neuf, un siège, à vendre à de bonnes conditions. S'adresser à J. A. Cambell, 51 Ave Jasper, Edmonton.

Barbier demandé—Un barbier expérienté trouvera de l'emploi en s'adressant immédiatement à l'Hôtel Richelieu, Edmonton.

A vendre.— Un magasin général, à St-Laurent, Man. S'adresser à M. Bonnet, North Battleford Sask.

Cuisinière Demandée.— On demande une bonne cuisinière à l'Hôtel Métropole, à North Battleford. Salaire, $40.00 par mois. Pour commencer le 20 avril. S'adresser à M. Bonnet. Hôtel Métropole, North Battleford, Sask.